

DÉTOURS



Bulletin Municipal de Reichshoffen / Nehwiller - Hiver 2017



Rencontre des Seniors Reichshoffen-Kandel - 24/09



Concours d'Agility - 22 octobre



Soirée Halloween à Nehwiller - 31 octobre



Foire Saint-Michel - 10 octobre



TARN "Wintersport un kurzi Hosse" - 7 novembre



Cérémonie du 11 novembre à Nehwiller



Exposition Avicole - 18 et 19 novembre



Nettoyage d'automne à Nehwiller - 30 octobre



Fête de Noël des Aînés - 13 décembre

p. 4 à 5 : Actualités

Cérémonie des Vœux
 Tournoi de Foot Inter-Associations et -Quartiers
 Les Nativités à l'église Saint-Michel
 Cérémonie des Champions
 Le PACS en Mairie
 Le Carillon de l'Europe agrandi

p. 6 : Municipalité

Les principales décisions du Conseil Municipal
 Tribune citoyenne

p. 7 à 10 : Zoom sur... « Noël à Reichshoffen »**p. 11 : Cadre de vie**

Station d'épuration, changeons d'air
 Travaux entrepris cet automne
 Une résidence et des services pour les seniors

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité

Et si vous testiez le potentiel solaire de votre toiture
 Trésorerie de Niederbronn, nouvelles attributions
 Objets perdus cherchent propriétaires
 Le Conseil Départemental du Bas-Rhin soutient la vie associative
 Etat Civil

p. 14 : École - Culture

Rythmes scolaires : la concertation avant tout
 Veillée de Noël de l'école maternelle F. Grussenmeyer
 Tambov : fin des travaux du cimetière n°7

p. 15 : Manifestations

Mentions légales

Responsable de publication : Hubert Walter.
 Rédaction :

Béangère Allonsius - Nathalie Peter - Fabienne Schneider.
 Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen
 Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40 -
 site : www.reichshoffen.fr - courriel : mairie@reichshoffen.fr

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - J.-M. Lafleur - J.-P. Roess
 Impression : Imprimerie Commerciale Niederbronn.

Dépôt légal dès parution.

Chers habitants,

L'horloge tourne et une nouvelle année civile s'annonce en cette période d'hiver et de fête.

L'année 2017 qui s'achève a vu se lever des velléités d'indépendance, d'isolement, d'autonomie, voire de replis sur soi et d'idéologie identitaire dans notre Europe et nos territoires : des Anglais hors de l'Europe, des Catalans hors de l'Espagne et même des Alsaciens hors de la nouvelle région administrative Grand Est.

Notre histoire commune de la France nous montre que de telles aspirations peuvent fragiliser, isoler, affaiblir, rendre vulnérable, et subir les lois des plus forts, des plus organisés, des plus opérationnels et des plus influents.

Nos conflits guerriers du XX^e siècle en Europe nous ont prouvé qu'en unissant nos forces, qu'en acceptant l'aide de l'autre pour surmonter nos faiblesses, des solutions existent pour retrouver des jours plus heureux et une vie collective plus sereine.

Certes cela n'est possible qu'en acceptant des concessions avec parfois la crainte de perdre honneur, suprématie, liberté, etc... Mais ce qui compte le plus, c'est de partager une vision d'avenir quitte à perdre un peu au présent pour gagner beaucoup plus dans le futur. Je prends souvent l'exemple de ces « poilus » lors de 14/18 ces millions de morts pour la patrie, notre pays, nos libertés.

A l'aube de cette nouvelle année 2018, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour « oser nos territoires », oser porter nos rêves pour une vie collective plus active et plus sereine.

Je vous souhaite de retrouver confiance dans nos possibilités, dans nos traditions de communautés courageuses, engagées, solidaires, confiance dans notre travail collectif à l'échelle de la problématique à solutionner que ce soit en commune, dans nos communautés des communes, notre département, notre région, notre pays, notre Europe.

Sachons mettre en commun nos forces, nos motivations, nos compétences en dépassant notre individualisme et nos priorités personnelles. Jouons collectif.

« S'Elsass lebt wenn d'Elsässer Elsässich rede, wenn se ehri Heimet un Traditionne ehre, un wenn se jede Mörje uff stehn mit Freid un Wille fer widersch ze mache. »

Also e Glüecklisches nejes Johr un viel Hoffnung un Wille !

Ce sont mes souhaits pour la nouvelle année avec bonheur et joie, et nous resterons toujours fidèles à ce que nous sommes et à nos racines locales et humanistes.

Hubert Walter,
 Votre Maire.



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Hubert Walter, Conseiller Régional et Maire de Reichshoffen, Sylvie Jacob-Riegert, Maire déléguée de Nehwiller et toute la municipalité invitent l'ensemble de la population ainsi que les forces vives de la commune (entreprises, commerçants, associations...) à la Cérémonie des Vœux qui se déroulera le **vendredi 12 janvier 2018 à 19h00 à la castine**.

Bilan de l'année écoulée, projets et perspectives pour 2018, la vie dans le village de Nehwiller, le tout entrecoupé de quelques intermèdes musicaux constituent le programme de cette soirée.



TOURNOI DE FOOTBALL INTER-ASSOCIATIONS ET -QUARTIERS

Les 5 et 6 janvier 2018, la Ville de Reichshoffen et le Football Club Etoile organisent le tournoi de football inter-associations et inter-quartiers au gymnase C du Complexe sportif. Dans un premier temps, 16 équipes s'affronteront au cours de plusieurs rencontres par poule dans la soirée de vendredi. Les deux meilleures équipes de chaque poule se départageront samedi soir lors des phases finales. Les trois premières équipes ainsi que le meilleur buteur seront récompensés.

Les Nativités à l'église St-Michel

Alors que l'ambiance de Noël bat son plein aux alentours de la rue Jeanne d'Arc, l'église Saint-Michel regorge de curiosités à découvrir jusqu'au 2 février.

La traditionnelle crèche avec ses 12 statues d'environ 1 mètre, installée depuis début décembre, est inscrite dans le Sentier des Crèches des Noëlies. Certains personnages ont bénéficié en 2016 d'une restauration par les Ateliers de l'Est pour retrouver leur éclat d'origine.

La tribune d'orgue et les stalles du chœur accueillent cette année une exposition de reproductions de 12 chefs-d'oeuvre de Nativités des Musées de Strasbourg. Un document d'aide à la visite, mis à disposition sur



place, accompagne le visiteur et lui donne quelques pistes de lecture des différents tableaux.

Visite libre de l'église, de la crèche et de l'exposition des Nativités tous les jours de 9h à 17h. Visites commentées de la crèche, du bâtiment et audition du carillon tous les dimanches de 14h à 17h, jusqu'au 2 février 2018.

Cérémonie des Champions

Vendredi 27 octobre 2017, les membres des associations locales se sont retrouvés à la castine pour honorer les sportifs méritants ainsi que les bénévoles engagés au sein des comités des différentes associations.

La fédération départementale de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a décerné le diplôme et la médaille du Lauréat Sportif et de la Vie associative à 12 responsables d'associations dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, l'environnement...

La Commune, quant à elle, a récompensé plus de 120 sportifs qui ont dignement représenté la ville lors de diverses compétitions au niveau départemental, régional, voire national.

Le Reichshoffen Badminton Club a présenté une démonstration de divers exercices réalisés par les jeunes lors de l'entraînement. Puis deux membres adultes ont présenté quelques échanges avec le Président du Tennis



Club et l'adjoint au maire Olivier Risch.

La soirée a également été animée par le Réseau Animation Intercommunale (RAI). En lever de rideau, le groupe musical « German 5 » a interprété trois morceaux mettant d'emblée l'ambiance dans la salle. Le final fut tout aussi entraînant grâce aux chorégraphies de danse moderne et les comptines des plus petits.

Le PACS en Mairie

Depuis le 1er novembre 2017, les couples souhaitant se pacser se rendent en mairie et non plus au tribunal.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Qui peut conclure un Pacs ?

Les futurs partenaires doivent être majeurs. Ils ne doivent être ni mariés, ni pacés et ne doivent pas avoir de liens familiaux directs.

Où s'adresser ?

L'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS s'effectue dans la mairie du lieu où vous avez décidé de résider ensemble ou auprès d'un notaire.

Quelles sont les démarches ?

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Ils doivent rédiger et signer une convention qui doit obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs « Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil ». Les partenaires s'engagent à une aide matérielle et à une assistance réciproque et deviennent solidaires des dettes de l'autre. Il existe une convention-type (formulaire cerfa n°15726*01).

Quelles pièces fournir ?

Les futurs partenaires doivent fournir :

- la convention de Pacs,
- la déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*01)
- l'acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois
- pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...)

Contact :

Etat civil (Bureau 1)

Tél. : 03 88 80 89 30



Le Carillon de l'Europe agrandi

En juillet 2017, pendant Reichshoffen en Fête, ont été coulées 5 nouvelles cloches venues compléter la gamme du Carillon de l'Europe de l'église Saint-Michel en novembre 2017.

En 2011, à l'occasion du 50e anniversaire du jumelage, 25 cloches - financées par des institutions, des entreprises ou des donateurs - ont été coulées sur le parvis de l'église pour créer le Carillon de l'Europe installé à l'église Saint-Michel. Chaque cloche porte un nom en rapport avec son donateur et est marquée du drapeau européen.



Le don d'un particulier a permis de rajouter cette année 5 cloches au Carillon. Les nouvelles cloches ont été coulées le soir du 8 juillet, lors de « Reichshoffen en fête » en présence du donateur, malheureusement décédé quelques mois plus tard. Cette opération a été réalisée par l'entreprise strasbourgeoise de fonderie de cloches André Voegelé.

Une cloche bien particulière est issue de ce nouveau coulage : la « Cloche de la Paix » pesant 180 kg. Celle-ci répond à l'appel lancé par l'Archevêché de Strasbourg demandant de faire couler des cloches en souvenir des 1800 cloches alsaciennes réquisitionnées et parties sur le front par décret de l'empereur Guillaume II du 1er mars 1917. Ses inscriptions rappellent, quant à elles, le contexte

historique : l'exceptionnelle chance qui permit à Reichshoffen de ne pas perdre ses cloches en 1917, la démarche locale pour un des premiers jumelages franco-allemands en 1961, les 250 ans de la Schmelz.

Cette extension du Carillon a surtout permis de rajouter des notes. Le nombre total de cloches du Carillon est donc, aujourd'hui, de 30 cloches. Son répertoire comprend, entre autres, les hymnes nationaux des Etats européens, des airs traditionnels français ou allemands, des cantiques, des chants du répertoire de Noël. Il s'agit du seul Carillon public en Alsace.



Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance du 12 septembre 2017

- Comme ce fut le cas pour les tours d'enceinte, le Conseil a approuvé la convention à passer avec la Fondation du Patrimoine en vue de lancer une souscription publique pour le financement des travaux de restauration de la Cour des Tanneurs et son bâtiment.

- Des conventions de mise à disposition de locaux ou d'équipements sont passées avec le T.A.R.N, le Basket Club Nord Alsace et l'association Saint-Georges.

- Par suite d'un non-respect permanent des clauses financières, la Ville résilie à partir du 2 février 2018 la convention de gré à gré passée avec la Société Civile de Chasse du Riesthal pour le lot de chasse communal n° 6. Un appel d'offres en vue de la relocation du lot concerné a été lancé.

- Le Conseil a pris acte du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et du rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (CCPN).

Séance du 24 octobre 2017

- Afin de valoriser davantage les travaux entrepris sur des maisons à colombages et revoir les montants attribués dans le cadre de travaux réalisés par le

propriétaire lui-même, le Conseil décide de modifier les aides financières communales pour le ravalement des façades et la valorisation du patrimoine à compter du 1er janvier 2018. L'adhésion au dispositif d'aide à l'habitat traditionnel bas-rhinois est également renouvelée pour une nouvelle période de trois ans.

- La Ville a décidé d'acquérir, à l'euro symbolique, des terrains de voirie situés impasse du Bosquet et appartenant encore à des propriétaires privés riverains.

- Un échange de terrain avec un riverain permet l'aménagement d'une placette rue des Vosges à Nehwiller.

- Les Conseillers approuvent l'avant-projet de création d'une aire de jeux, rue des Pruniers à Nehwiller.

- Le Conseil a pris acte du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Séance du 14 novembre 2017

- Les Conseillers votent les budgets supplémentaires 2017 du budget principal et du service assainissement.

- Pour pallier aux gênes régulières en matière de circulation, de stationnement abusif et de sécurité, un service de fourrière automobile a été mis en place depuis le 1er novembre.

- Une subvention de 3 234,60 € est attribuée à la Paroisse Protestante de NEHWILLER au titre des travaux de ravalement de façade et de réfection du clocher. Une subvention d'aide à la création de 250 € est attribuée à l'Association des Parents d'Élèves du Collège « Françoise Dolto ».

- Inoccupé depuis un certain nombre d'années, la Ville a décidé la vente de l'immeuble communal sis 8 faubourg de Niederbronn au prix de 20 000 €.

- Afin de continuer à bénéficier de la « DGF bonifiée », la C.C.P.N. modifie ses statuts par l'ajout d'une nouvelle compétence « Politique de la Ville ».

Tribune citoyenne

Equipe Tous Ensemble :

LESCADEAUX DE NOËL DE LA COMMUNE

Face aux subventions et aides qui se font de plus en plus rares de la part de l'État et de certains organismes territoriaux, quelle attitude adopter ?

Après avoir pesté une bonne fois pour toute contre ce manque, changeons de mentalité et gérons l'argent de notre commune d'une façon responsable ! Ne gérons pas les investissements communaux comme si nous avions une aisance financière !

Hélas, les grosses dépenses de rénovation de la Maison des Tanneurs et de mise en place d'une aire de jeux à Nehwiller nous ont fait sursauter, pour ne pas dire bondir !

Nous n'avons pas le droit de dépenser si facilement de l'argent pour des choses secondaires ! Certes, nous étions d'accord pour implanter un city-stade à Nehwiller mais pas pour une facture de près de 200 000 €. 100 000 € avaient été budgétisés, pas le double !

Pour la cour des Tanneurs et sa maison 500 000 € sont prévus. C'est beaucoup trop, Dépensons donc avec modération !

NOUS DISONS STOP AUX DÉPENSES EXCESSIVES !

BONNE FÊTE DE NOËL ET BONNE ANNÉE 2018 DE LA PART DE L'ÉQUIPE « TOUS ENSEMBLE »





Noël à Reichshoffen : retrouver son âme d'enfant...

Pour organiser ses festivités de Noël cette année, la municipalité est partie d'un simple constat : les fêtes de fin d'année sont toujours plus belles dans les yeux des enfants !

C'est pourquoi ils étaient particulièrement à l'honneur lors des week-ends de l'Avent et des différentes manifestations. Retour sur les événements.

Des spectacles bien plus grands que leurs petits chanteurs

Les dimanches 03 et 10 décembre derniers, certains d'entre vous ont pu assister aux spectacles donnés par les enfants de nos deux groupes scolaires. Face au succès des « Gospels Kids » l'année dernière, il a paru normal de réitérer l'expérience mais, cette fois, avec deux intervenants différents.

Le Groupe scolaire Grussenmeyer (1) a préparé un spectacle regroupant tous les élèves sous la houlette de Jean-Claude Lux. Les enfants ont ainsi présenté un concert d'une douzaine de chansons le 03 décembre, mélange de chants dont la thématique était clairement « Noël » (ex : Vive le vent, Wihnachte d'Albrecht, ...) et d'autres aux paroles plus poétiques et mélancoliques (ex : Né quelque part de Maxime Leforestier ou Non, rien n'a changé des Poppys). Pour permettre à tous les parents d'assister au spectacle, deux représentations se sont succédées.

Pour son spectacle du 10 décembre (2) le Groupe scolaire Pierre de Leusse a, quant à lui, fait confiance à Mme Volgringer-Ledermann. Pour les

plus grands, l'intervenante a composé de toutes pièces pour et avec les enfants un spectacle décliné autour de 3 albums de jeunesse : Ami-Ami de Martin Rascal, Deux oiseaux d'Eric Battut et Ma culotte d'Alain Mets. Les albums ont été arrangés pour permettre la mise en scène et en musique avec des instruments, percussions ou jeux vocaux. Certaines des compositions du spectacle ont été directement créées par les enfants eux-mêmes.

Les plus petits de l'école maternelle ont, quant à eux, travaillé des titres traditionnels de Noël ou des compositions de Mme Volgringer.

Chaque classe ayant préparé leur prestation séparément, elles sont intervenues à tour de rôle.

Coachés par leurs différents intervenants, les enfants s'entraînaient à raison de quelques heures par semaine depuis le mois de septembre pour un résultat tout à fait charmant ! Le public de l'église Saint-Michel, affichant complet à chaque représentation, a applaudi bien fort nos artistes.



Atelier, jeu de piste et animations pour jeune public

Après avoir été les stars le temps de quelques heures, les enfants ont ensuite pu profiter pleinement des différentes animations, jeux et décorations déclinés à leur attention et faisant briller leurs yeux d'émerveillement.

Jeu de piste « A la découverte des décorations de la Ville » : Développé tout spécialement pour l'événement, ce jeu de piste entraînait les enfants au travers de la Ville et pour faire le tour de quelques unes des décorations. Le questionnaire, qui leur était donné dans le Village de Noël ou téléchargeable sur le site de la Ville, les interrogeait sur ce qu'ils voyaient. A chaque étape, un panneau, par rébus ou devinette, conduisait les participants à la prochaine station du jeu. Tous les participants étaient ensuite récompensés d'un petit lot par le Père-Noël en personne !

De petits lutins de Noël (1)

Les agents des Services Extérieurs ont redoublé d'imagination cette année pour plaire au jeune (comme au plus grand) public et ont décoré notre Ville de gentils/jolis/rigolos lutins annonçant Noël. Stars du jeu de piste les lutins étaient aussi

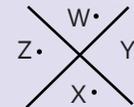
Voici l'une des énigmes du jeu de piste.

Grâce au code ci-contre, retrouve le nom d'un lieu (la prochaine étape du jeu de piste).

Attention : le nom du bâtiment est en alsacien !

A	B	C
D	E	F
G	H	I

J.	K.	L.
M.	N.	O.
P.	Q.	R.



particulièrement à l'honneur sur le parvis de l'église où ils étaient mis en valeur par un éclairage spécial pour un effet des plus séduisants ! Dans le reste de la Ville, ils étaient accompagnés de plusieurs rennes, d'Hansel et Gretel ou encore des personnages du Noël alsacien traditionnel (Hans Trapp, Christkindel et Saint-Nicolas sur le rond point des Cuirassiers).

Les lampions de Noël

Les 03 et 10 décembre dans le Village de Noël, RAI proposait un atelier « crée ton propre lampion » aux enfants. Hélas, le lancer de lanternes de la Sainte Lucie, prévu le dimanche 10 décembre en partenariat avec La Régie d'électricité, a été annulé en raison de conditions météorologiques défavorables (vent trop fort).

Et le verre de Noël (3)

Mme Julie Gonc, artiste de son état, a illuminé les

yeux des enfants lors de son animation de sculpture du verre au chalumeau, les 03 et 10 décembre derniers dans le Village de Noël. L'artiste a sculpté des gobelets avec son impressionnante flamme et son savoir-faire.

Vitrine animée (2) pour âme d'enfants

M. Hampele, professeur de technologie au Collège Françoise Dolto de Reichshoffen a mis ses talents et ses Legos, Mecanos, ... au service des vitrines animées de la maison « Heckly ». Déclinées sur trois thèmes différents (Technique, Legos et Poupées) les vitrines ont aussi été décorées par certains élèves de M. Hampele. Une vitrine qui a pour le moins, avec son train électrique et ses différents éléments animés, retenu l'attention des passants et des visiteurs du Village de Noël, rue Jeanne d'Arc, dans laquelle se trouve la maison « Heckly ».



Exposition "Les Animaux et la Guerre" au Musée.



Photo-cadeau avec le Père-Noël : devant le succès que l'animation a remporté lors de « Reichshoffen en fête » cette année, M. J-M Lafleur a décidé de proposer aux parents une photo-souvenir de leur enfant sur les genoux du Père-Noël, avec incrustation d'un cadre propre à la Ville. Au cœur du « Village de Noël » rue Jeanne d'Arc, l'animation a su séduire de nombreuses familles.

Et à Nehwiller ?

Nehwiller était aussi au diapason pour les festivités de Noël ! Les enfants ont ainsi eu l'occasion de décorer le sapin de Noël avec les Kirschkneibber le 09 décembre en présence du Saint-Nicolas et ont été les stars de la Veillée du 22 décembre, en l'église protestante du village. Une veillée qui a, pour sa seconde édition, attiré

de nombreux visiteurs ! L'assemblée s'est ensuite réunie autour d'un brasero avec vin chaud et bredele, dans la cour de la Mairie.

Les festivités à Nehwiller ne sont pas terminées puisque les enfants sont invités à participer, le 07 janvier prochain à 16h à l'église catholique, aux contes de l'épiphanie qui seront suivis du partage de la galette des rois géante.



Uniquement pour les enfants ? non, il en fallait pour tous les goûts !

Parce qu'il ne faut pas oublier les « grands », d'autres manifestations à destination d'un public d'adultes ont eu lieu lors de ces week-ends de l'Avent.

Citons la traditionnelle Veillée de Noël de la Chorale Sainte-Cécile (1), le 17 décembre dernier qui a, comme à son habitude, attiré un large public qui s'est trouvé bien à l'étroit dans la chapelle de Wohlfahrtshoffen !

Les amateurs des crèches de Noël et visiteurs (qui font partie du Sentier des crèches et s'inscrivent dans le cadre des Noëlies) ont aussi pu admirer les 12 reproductions grande taille de chefs-d'œuvre de

Nativités conservés dans les Musées de Strasbourg. L'inauguration de l'exposition et les illuminations de la crèche ont d'ailleurs été lancées à l'occasion d'une cérémonie animée par "Mélodie en Chœur", le 1^{er} décembre, en la présence du comité des Noëlies. Une cérémonie qui a marqué l'ouverture du cycle de Noël pour la Ville (2).

Le Musée du Fer a ouvert ses portes les samedis et dimanches du 24 novembre au 23 décembre, de 14h à 18h. Etaient au programme la visite commentée de l'exposition « Les animaux et la guerre » et l'exposition « Avec les yeux des vulcanologues Maurice et Katia Kraft » exceptionnellement prolongée, ainsi que des contes de Christiane Bach accompagnée du percussionniste Serge Libs.



Station d'épuration, changeons d'air !

Plusieurs travaux ont été entrepris à la Station d'Épuration de Reichshoffen pour réduire les nuisances olfactives ressenties par les riverains.



Jusqu'à présent le stockage des boues pressées fraîches s'effectuait dans un bâtiment semi fermé. Afin de résoudre la problématique des nuisances olfactives, il a été décidé de fermer complètement le bâtiment et d'en extraire l'air vicié.

Le hall de stockage des boues a été isolé et une porte sectionnelle ferme désormais le bâtiment. Un bardage a été posé sous le toit, à l'intérieur et vers l'extérieur. L'ensemble est équipé d'un filtre à charbon actif qui extrait l'air intérieur (odeur) qui est ensuite traité avant d'être rejeté vers l'extérieur.

Les travaux d'isolation ont été réalisés par l'entreprise MOOG et le filtre à charbon actif installé par STRELEC, le tout pour un montant d'environ 150 000 €.

Travaux entrepris cet automne

Pendant les vacances de la Toussaint, l'entreprise SOTRAVEST a procédé à la reprise de l'enrobé dans la cour de l'école maternelle François Grussenmeyer. Ce fut l'occasion de remettre la cour à niveau avec l'entrée du bâtiment.



La Cour des Tanneurs poursuit sa réhabilitation. Couverture, ravalement de façade, gouttière, démolition de l'appentis, réfection des murs d'enceinte ont été réalisés. Suite des opérations au prochain numéro...



Une résidence et des services pour les seniors

Idéalement située en face de l'EHPAD Marzolff, une résidence senior voit lentement le jour entre la rue des Pèlerins et la rue des Cigognes. Ses 19 logements à loyer modéré de deux ou trois pièces seront proposés et aménagés spécialement pour les personnes âgées autonomes.

Les mentalités changent. Les personnes âgées, encore autonomes, sont de plus en plus enclines à quitter des propriétés trop grandes et trop isolées pour emménager dans des logements plus adaptés et proches des commodités. Pas étonnant, en partant de ce constat, que la demande de logements spécialisés pour les seniors ne cesse d'augmenter.

Celle qui est actuellement en construction au centre de Reichshoffen devrait être livrée à l'automne 2018. Sur 4 étages, le bâtiment comprendra 19 appartements à loyer modéré, de deux ou trois pièces ; à raison de 6€ le m² hors charges, comptez entre 350 et 450€. Équipés en fonction de leurs futurs résidents, les appartements disposeront de douches plain-pied, WC surélevés, éclairage automatique de nuit avec veilleuse pour les levées nocturnes, visiophones à la porte d'entrée, balcon, terrasse ou jardinet agrémentant chaque foyer avec place de parking attribuée au premier arrivé. L'EHPAD ouvrira aussi ses portes et proposera, notamment, aux futurs voisins de s'y restaurer.

Un véritable paradis pour seniors autonomes qui continueront à l'être : la venue à domicile de plusieurs prestataires privés (coiffeur, boulanger, plateaux-repas,...) leur sera proposé, sans obligation d'accepter et pour permettre une autonomie de choix totale, seule la personne senior peut décider de venir habiter dans la résidence, cela ne peut pas découler d'un choix de la famille !

Si vous êtes intéressé, la Sibar (porteuse du projet) enregistre d'ores et déjà les demandes. Vous pouvez la contacter à sibar@sibar.fr ou la Mairie de Reichshoffen. Pour s'assurer du volontariat des futurs résidents, elle fait systématiquement passer des entretiens. Ceux-ci démarreront dès le début de l'année !



Et si vous testiez le potentiel solaire de votre toiture ?

Chaque maison, chaque toiture recèle un potentiel de production d'électricité. Pour vous aider à le découvrir et l'exploiter, un site internet dédié a été développé par l'Alsace du Nord : www.cadastresolaire.alsacedunord.fr

Il suffit de saisir l'adresse du bâtiment pour disposer d'une estimation de la rentabilité d'une installation solaire sur votre toiture :

- en production d'électricité avec revente totale
- en production d'électricité avec autoconsommation
- pour la production d'eau chaude

Sous forme de carte interactive, les données prennent en compte l'orientation et l'inclinaison de votre toit, les ombrages, l'ensoleillement local... Le concept, développé par « In Sun We Trust », repose sur de nombreuses données de Météo France, de l'Institut Géographique National et des Mines de Paris, permettant ainsi de vous donner une estimation fiable de votre potentiel. Celle-ci est gratuite et n'entraînera aucun démarchage d'installateurs.

Porté par le Pays d'Alsace du Nord, cet outil vous est proposé dans le cadre de son label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », qui a pour objectif de tendre vers une autonomie



énergétique en alliant à la fois la baisse des consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables.

Testez votre potentiel solaire sur www.cadastresolaire.alsacedunord.fr

Des questions sur le solaire ?

- De nombreuses informations sont disponibles sur le site et les experts « In Sun We Trust » sont prêts à répondre à vos questions.

- Au niveau local, deux conseillers « Info Energie » sont à votre disposition pour toutes les informations concernant l'énergie dans l'habitat. Mission de service public, leur conseil est gratuit, objectif et indépendant.

Pour contacter votre conseiller Info Energie :

- CA Haguenau : Arnaud MARTIN au 03 88 06 59 53 - info-energie@haguenau.fr

- Alsace du Nord : Aurélien DUPRAT au 03 88 80 54 35 infoenergie.nordalsace@saver-pechelbronn.fr

Le saviez-vous ?

Les toitures d'Alsace du Nord permettraient de produire annuellement plus de 1 500 GWh, ce qui correspond à la consommation d'électricité de plus de 330 000 foyers*. *d'après la consommation moyenne d'électricité par foyer par an en France en 2016.

Trésorerie de Niederbronn, nouvelles attributions

A compter du 1^{er} janvier 2018, les habitants des communes du ressort actuel de la trésorerie de Niederbronn-les-Bains seront gérés pour l'assiette et le recouvrement de leurs impôts au Service des Impôts des Particuliers de Haguenau.

Centre des Impôts - Haguenau Impôts - SIP Haguenau

2 Rue du Clabaud - 67500 Haguenau

Tél. : 03.88.53.26.26

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi de 8h 30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

En effet, la trésorerie de Niederbronn-les-Bains sera prochainement spécialisée dans la gestion du secteur public local.

Objets perdus cherchent propriétaires

La Mairie conserve tous les objets trouvés qui lui sont rapportés et ce, depuis de nombreuses années. Beaucoup attendent désespérément leur propriétaire.

Siège auto, ballons de sport divers, vestes ou autres vêtements, lunettes, vélos... autant d'objets perdus qui sont conservés à la Mairie en attendant que les propriétaires se manifestent. Aujourd'hui, c'est une bonne dizaine de vélos qui peuplent la cave de l'Hôtel de Ville.

Si vous avez perdu quelque chose les dernières années, à toutes fins utiles, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour vous renseigner. Sait-on jamais, l'objet est peut-être encore dans les locaux !

Mairie de Reichshoffen : 03 88 80 89 30. Attention, pour éviter toute malversation, une description de l'objet vous sera demandée au préalable.



Le Conseil Départemental du Bas-Rhin soutient la vie associative

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a initié, fin 2015, la démarche participative des Assises de l'Engagement. Durant plus d'un an, près de 150 associations se sont impliquées aux côtés du Département afin de redéfinir les modes de partenariat, d'encourager l'engagement et d'aboutir à des solutions concrètes.

Quelles prestations pour les associations ?

Le Conseil Départemental :

- Accompagne les associations dans le montage de projet, la recherche de financement, la recherche de bénévoles, la recherche de partenariat, la communication (plateforme web dédiée www.associations67.alsace), la recherche de formation spécifique (questions juridiques, techniques, réglementaires, etc)
- Anime un réseau de soutien à la vie associative
- S'appuie sur les associations pour construire les politiques départementales au sein du Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA).

Comment ?

Contactez le conseiller vie associative de votre territoire : Marie-Dominique FEMIA - (marie-dominique.femia@bas-rhin.fr), pour profiter de ce service gratuit.



Equipes débutant 1 et 2



Equipe U11



FCER, VERS UNE ÉCOLE DE FOOT

Le FCER avec l'Entente des Forges Reichshoffen-Dambach recherche pour les saisons à venir des encadrants motivés pour l'ensemble des sections jeunes. L'objectif est de créer dans un avenir proche une école de foot avec, pour chaque section, des entraîneurs formés par la Ligue de Football.

Le Club pourra alors accueillir tout jeune, garçon ou fille, né entre 2000 et 2013, motivé et aimant le foot, et lui proposer un encadrement qui lui permettra de progresser.

Tout parent ou tout bénévole souhaitant donner un peu de son temps est également le bienvenu.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Christian Wambst (Président du FCER) au 07 84 05 76 25 ou Eliès Bendjedou (Président des jeunes) au 07 71 20 80 40.

État civil

Naissances

Septembre 2017

- 09 - Metehan TEPEYURT
fils de Kemal TEPEYURT et de Kebire CAM
- 21 - Myla MEIGNAN
fille de Anthony MEIGNAN et de Marine BUSSER

Octobre 2017

- 05 - Ethan BEDEL
fils de Thomas BEDEL et de Marie BERTELOOT
- 08 - Romy ANDLAUER
fille de Martial ANDLAUER et Mélanie BUREL

Novembre 2017

- 09 - Ismaël MAHLER
fils de Cathy MAHLER
- 12 - Rose Suzanne Carmen CHAGAS
fille de Thierry CHAGAS et de Tracy COMBLEZ
- 14 - Caly Lydia Andréa BRACONNIER
fille de Julien BRACONNIER et de Myriam ERNÉ

Mariages

Septembre 2017

- 01 - Marc HANAUER et Françoise ETSE
- 02 - Pascal SCHOENEWALD et Natacha MROCZKOWSKI
- 02 - Jérémy STAUDT et Tania BENDER

Novembre 2017

- 18 - Christophe FESSEL et Julia GAUTHIER

Décès

Septembre 2017

- 06 - Berthe STUMPF, née HAUSSWIRTH
- 06 - Yvonne Madeleine MEHL, née LINCKER
- 08 - Alice Anna SERWINE, née JAEGER
- 15 - Marie Joséphine Catherine LEIBIG
- 18 - Antoine François SCHALLER
- 18 - Hans Dieter LORENZ
- 24 - Bernard Edouard CHADENAUD

Octobre 2017

- 06 - Madeleine DURRENBERGER, née FORTMANN
- 08 - Marie Louise Gabrielle BALL, née RUDLOFF
- 13 - Antoine Nicolas GROSS
- 16 - Madeleine Anne WEISS, née BEY

Novembre 2017

- 01 - Raymond LABBÉ
- 14 - Aimé Léonard CONSTANT
- 22 - Pierre Charles LAMOUCHE
- 29 - Marie Rose GUTH, née METZLER

Rythmes scolaires : la concertation avant tout

Le jeudi 16 novembre 2017 eut lieu une première réunion à la mairie avec l'ensemble des acteurs pour préparer un éventuel changement des rythmes scolaires avec un retour à 4 jours de classe pour la rentrée 2018.



Le décret du 27 juin 2017 permet par demande conjointe de la commune et des établissements scolaires de solliciter une dérogation pour revenir à 4 jours de classe dans les écoles maternelles et élémentaires. La Ville, en accord avec les conseils d'école, a décidé de ne pas céder à la précipitation de juin 2017 et de faire ce changement dans la concertation.

Enseignants, représentants des parents d'élèves, de la municipalité, du Réseau Animation Intercommunale, du collège, des associations sportives et culturelles qui interviennent auprès des enfants se sont réunis le 16 novembre dernier pour trouver une solution qui réponde aux attentes du plus grand nombre. Différentes solutions ont été envisagées, mais aucune n'a été retenue pour le moment. Un groupe de travail représentant ces différents acteurs a été constitué. Il réalisera un sondage avec présentation des différentes possibilités, leurs avantages et leurs inconvénients. Ce questionnaire sera transmis aux parents d'élèves en début d'année afin de recueillir l'avis de chacun.

Veillée de Noël de l'école maternelle François Grussenmeyer



Vendredi 8 décembre, l'école maternelle François Grussenmeyer organisait une veillée de Noël à l'Espace Cuirassiers. Une marche aux lampions a mené enfants et adultes de l'école à la salle polyvalente où les attendaient des contes pour petits et grands, de la gravure sur verre, une opération pour le téléthon avec des cœurs à décorer. Une restauration était proposée sur place (soupe de légumes, knacks, bretzels, pâtisserie, vin chaud et autres boissons) pour se réchauffer le corps et le cœur.

Tambov : fin des travaux du cimetière

Du 6 au 10 novembre 2017, Marlène Dietrich, Présidente de l'Association Pèlerinage à Tambov, accompagnée de membres du Comité, s'est rendue à Tambov pour finaliser le projet d'aménagement du cimetière n°7 en forêt de Rada et signer la fin du contrat.

Les membres de l'association ayant participé au pèlerinage furent surpris par l'ampleur des travaux réalisés. L'encorbellement des 55 fosses communes a été mené à bien. Environ 1150 Alsaciens et Mosellans Luxembourgeois y reposent, sans compter leurs camarades Roumains, Polonais, Italiens. L'accès au site, qui n'était pas évident sur ce terrain militaire, a été aménagé. Une passerelle mène devant la grande croix où seront déposées les gerbes lors de l'inauguration le 25 août 2018, date anniversaire du fameux décret du Gauleiter Wagner faisant des nôtres des incorporés de force.

Au vu de cette belle réalisation, nous pouvons dire aujourd'hui : "Nous sommes fiers, nos parents ont eux aussi une sépulture digne de ce nom." Les dernières finitions auront lieu au printemps après les grands froids afin que tout soit prêt pour le prochain pèlerinage.

L'ensemble des travaux se monte aux environs de 40 000 € ce qui nous oblige à demander le soutien financier de nombreux partenaires. Les membres et sympathisants de l'association sont eux aussi sollicités pour des dons. Ceux qui souhaitent soutenir l'association Pèlerinage Tambov peuvent envoyer leur don au Trésorier :

M. Charles SANDROCK - 1 rue Notre Dame - 67 610 La Wantzenau

Ceux qui désirent participer au prochain pèlerinage peuvent contacter Marlène Dietrich au 03 88 09 09 07 pour tout renseignement.



Festival en Pays d'Alsace

Pour sa 3^e édition, le Festival en Pays d'Alsace qui se déroulera du dimanche 15 juillet au vendredi 20 juillet 2018 à Strasbourg, Reichshoffen et Niederbronn-les-Bains, poursuit son exploration des musiques du monde. Après la musique espagnole en juillet 2016 puis la musique anglaise en juillet 2017, l'édition 2018 aura pour thème la musique scandinave.

STAGE DE CHANT CHORAL

Organisé en parallèle au Festival, le Stage de chant choral aura lieu du samedi 14 juillet 2018 au vendredi 20 juillet 2018, au couvent des Sœurs du Très Saint Sauveur à Oberbronn.

Animé par Luciano Bibiloni, le stage aura pour sujet l'étude de l'opéra inachevé de Edvard Grieg Olaf Trygvason. Tout en permettant à chacun de progresser et de s'épanouir dans la pratique de l'art musical, le défi sera d'être prêt pour le concert de clôture du 20 juillet. Pour y parvenir, le matériel de travail sera mis à l'avance à disposition des participants.

Afin de permettre un bon équilibre des pupitres, les inscriptions au stage suivront une procédure adaptée. Les **pré-inscriptions se feront en ligne dès début 2018 à l'adresse www.festivalalsace.eu** où se trouveront tous les renseignements utiles.

Pour plus d'informations, merci d'adresser vos demandes à : contact@voixdiledefrance.fr

Janvier

- 01-31 - Visite libre des crèches de l'église Saint-Michel et de la chapelle de Wohlfahrtshoffen, tous les jours de 9h à 17h.
- 01-31 - Exposition de la Nativité : reproductions de 12 chefs-d'œuvre grande taille (conservés aux Musées des Beaux Arts et de l'Œuvre Notre Dame de Strasbourg), visible tous les jours de 9h à 17h à l'église St-Michel.
- 05-06 - Tournoi de Football Inter-Associations et Inter-Quartiers en salle au Complexe sportif.
- 05-31 - Open d'hiver du Tennis Club Reichshoffen au Gymnase D.
- 07 - Présentation de la crèche, du bâtiment et audition du carillon, de 14h à 17h à l'église Saint-Michel.
- 11 - Connaissance du Monde "VIETNAM : Les princesses & le dragon" par Christian Verot, à 20h à la castine.
- 12 - Vœux du Maire, à 19h00 à la castine.
- 13 - Collecte des Sapins par Reichshoffen Animation dès 9h à Reichshoffen et Nehwiller. Feu de joie à 16h, place de la castine.
- 14 - Présentation de la crèche, du bâtiment et audition du carillon, de 14h à 17h à l'église Saint-Michel.
- 21 - Présentation de la crèche, du

- bâtiment et audition du carillon, de 14h à 17h à l'église Saint-Michel.
- 27 - Festival Décalages - Jazz "Jean-Marie Machado Trio" à 20h30 à la castine.
- 28 - Présentation de la crèche, du bâtiment et audition du carillon, de 14h à 17h à l'église Saint-Michel.

Février

- 01-02 - Visite libre des crèches de l'église Saint-Michel et de la chapelle de Wohlfahrtshoffen, tous les jours de 9h à 17h.
- 01-02 - Exposition de la Nativité : reproductions de 12 chefs-d'œuvre grande taille (conservés aux Musées des Beaux Arts et de l'Œuvre Notre Dame de Strasbourg), visible tous les jours de 9h à 17h à l'église St-Michel.
- 01-04 - Open d'hiver du Tennis Club Reichshoffen au Gymnase D.
- 03 - Journée Portes Ouvertes au CFAI de 9h à 16h (6 route de Strasbourg).
- 08 - Connaissance du Monde "SPLENDEURS DES LACS ITALIENS : De la Lombardie à Venise" par Mario Introia, à 20h à la castine.
- 10 - Ramassage de vieux papiers par le Carnaval des Vosges du Nord, dès 8h, dans les rues de Reichshoffen et de Nehwiller.

- 14 - Spectacle Jeune Public "M. et Mme Barbe Bleue" par la Cie Caus'toujours (à voir en famille) à 15h à la castine.
- 17 - Cirque acrobatique "Zwaii" par la Cie Elnz à 20h30 à la castine.
- 19 - Don du Sang, de 16h30 à 20h à l'Espace Cuirassiers, suivi de l'Assemblée Générale de l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Reichshoffen-Nehwiller à 20h à l'Espace Cuirassiers.

Mars

- 14 - Théâtre "Tentatives de disparition", à 20h30 à la castine.
- 15 - Connaissance du Monde "TRANSSIBÉRIEN 2 : Moscou – Baïkal – Mongolie – Pékin" par Christian Durand, à 20h à la castine.
- 16 - Sonnerie de la veille de la 2^eème libération de la ville (2nd guerre mondiale) à 20h02.
- 17 - 2^e Libération de la Ville.
- 19 - Cérémonie du Souvenir de la fin de la Guerre d'Algérie, dans le parc de la Mairie.
- 20 - Sonnerie des cloches pour la naissance du Roi de Rome.
- 31-02 - Exposition de Modèles Réduits, à l'Espace Cuirassiers.

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été créé en 1975, il couvre 111 communes réparties entre le Bas-Rhin et la Moselle. Il compte 84 000 habitants sur 128 000 hectares.

Les missions du PNRVN sont définies dans une charte rédigée par les acteurs du territoire : préserver et valoriser la biodiversité comme les savoir-faire et les cultures locaux, contribuer à un développement économique et social durable fondé sur les ressources naturelles. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'une trentaine de chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la culture, le tourisme.

Le Parc agit en majorité à l'échelle du territoire. Il porte des projets, souvent en partenariat avec les communautés de communes et conseille les élus au quotidien dans la réalisation de leurs projets d'aménagement urbain ou paysager. Il coopère également avec son voisin allemand du Naturpark Pfälzerwald.

Mais vous, habitant des Vosges du Nord, que peut vous apporter le Parc ?

Au-delà de ses missions générales, le Parc s'adresse directement aux citoyens.

La rénovation énergétique est devenue un enjeu national. Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a le droit à un conseil architectural gratuit. Les architectes du Parc



aident les habitants à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale.

Le concours « jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs. Vous ne voulez plus utiliser de pesticides dans votre jardin et votre potager et introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure, un paradis de la biodiversité.

Pour découvrir le Parc, participez aux nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année (sorties nature, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours...)

Vous êtes un agriculteur, un forestier, un artisan en bâtiment, un pépiniériste, un industriel ? Vous pouvez rencontrer nos agents spécialisés pour vous accompagner dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

A l'heure où le bien-être de l'espèce humaine est directement menacé par ses propres excès, le changement passera par l'engagement de chacun. Si vous avez un projet, le Parc et ses agents peuvent vous aider.

Le Parc naturel régional des Vosges du nord, une autre vie s'invente ici.

Nettoyer les berges de l'île... à cheval !

Le 06 novembre dernier, les promeneurs de l'île Luxembourg et les curieux ont pu assister à un événement bien insolite : le nettoyage des berges et des cours d'eau de l'île avec un cheval !

Lundi 6 novembre 2017, l'île Luxembourg s'est préparée à l'arrivée de l'hiver. Sur place, plusieurs équipes de bûcherons de l'entreprise « Nature et Techniques » étaient venues nettoyer berges et cours d'eau. Alors que camions et tracteurs restaient à l'extérieur de l'île, l'une des équipes de bûcherons utilisait une manière bien particulière de nettoyer les berges côté intérieur de l'île : le cheval !

Faisant preuve d'une obéissance à toutes épreuves, la jument restait imperturbable face aux bruits de tronçonneuses ou de camions. Les ordres lui étaient transmis par bruitages ou sons par M. Doppel, chef de chantier, qui avouera que l'animal a obtenu la troisième place d'un concours européen devant juger son travail et son obéissance. Mais pourquoi un cheval ? Simplement pour éviter d'abîmer le terrain. Le cheval est nettement moins lourd que les autres camions ou tracteurs mais surtout, l'animal a beaucoup plus d'aisance pour accéder à certains endroits boisés proches des berges. Insolite, mais efficace !

